

SARL DES ETANGS BY MARY

312 Rue de l'Agriculture
01330 Villars Les Dombes
Tel : 04.74.98.00.67



Email : ecoledeconduitedesetangsbymary@yahoo.com
Site internet : <https://www.auto-ecole-des-etangs.fr/>
Siret : 948 501 705 RCS Bourg en Bresse Agrément : E 23 001 0007 0
TVA intracom : FR 39948501705

PERMIS AM (BSR)

Depuis le 19/01/2013 , le BSR qui n'était jusqu'alors qu'une simple autorisation de conduite, devient un véritable permis de conduire.

A ce titre, toute inscription la catégorie AM, devra faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'administration (au même titre qu'un permis d'une autre catégorie)

La formation se déroulera en 8 heures décomposées comme suit :

<u>THÉMATIQUE</u>	<u>DURÉE</u>
FORMATION THÉORIQUE	2H00
FORMATION HORS CIRCULATION (PLATEAU)	2H00
FORMATION EN CIRCULATION	3H00
RVP PÉDAGOGIQUE	1H00

1. Soit un total TTC de €
2. Permis AM 2 roues = 280€ ou Permis AM 4 roues = 350€
3. Les heures supplémentaires seront facturées à 50€ de l'heure.

Documents à fournir pour une inscription

Photo d'identité dématérialisée
Copie de la carte d'identité ou passeport (recto/verso)
ASSR 1 ou 2 **Signé**
Attestation de recensement pour les 16 – 18 ans
JDC pour les plus de 17 ans **Signé**
Justificatif de domicile de moins de 6 mois
Attestation d'hébergement **Datée et signée manuscritement**
Pièce d'identité de la personne indiquée sur le justificatif de domicile